



## Conseil d'administration

323<sup>e</sup> session, Genève, 12-27 mars 2015

GB.323/POL/6(&Corr.)

Section de l'élaboration des politiques  
Segment de la coopération technique

POL

Date: 13 mars 2015

Original: anglais

### SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Perspectives régionales en matière de coopération pour le développement: Les Etats arabes

#### Objet du document

Le Conseil d'administration est invité à prier le Bureau d'élargir son programme de coopération pour le développement dans les Etats arabes et d'élaborer une stratégie régionale de mobilisation de ressources, conformément à la stratégie de coopération pour le développement de l'OIT 2015-2017 (qui doit être révisée en novembre 2015) (voir le projet de décision au paragraphe 51).

**Objectif stratégique pertinent:** Gouvernance, appui et management (Résultat 1: Utilisation efficace et efficiente de toutes les ressources de l'OIT).

**Incidences sur le plan des politiques:** Aucune.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Une proposition de stratégie en matière de mobilisation de ressources destinées à la coopération pour le développement dans la région des Etats arabes.

**Unité auteur:** Bureau régional pour les Etats arabes.

**Documents connexes:** GB.306/5; GB.306/TC/5; GB.313/POL/7; GB.316/POL/5; GB.316/POL/6; GB.316/POL/7; GB.317/POL/6; GB.317/POL/8; GB.319/POL/6; GB.319/POL/7; GB.320/INS/5/1; GB.320/INS/5/2; GB.320/POL/9; GB.322/POL/6; GB.322/POL/7(Rev.1); GB.323/POL/5; BIT: *La situation des travailleurs des territoires arabes occupés*, Rapport du Directeur général (Annexe), Conférence internationale du Travail, 103<sup>e</sup> session, Genève, 2014.



## I. Introduction

1. La région des Etats arabes, composée de pays présentant des niveaux de développement différents, forme un ensemble hétérogène. Le Bureau régional de l'OIT pour les Etats arabes dessert 11 Etats Membres ainsi que le territoire palestinien occupé: trois économies à revenu faible ou intermédiaire (la République arabe syrienne, le territoire palestinien occupé et le Yémen); trois économies à revenu intermédiaire supérieur (l'Iraq, la Jordanie et le Liban); et six économies à revenu élevé (Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis). La région compte au total près de 152 millions d'habitants (données ONU, 2015).
2. Six pays et territoires arabes relevant du bureau régional bénéficient de l'aide publique au développement (l'Iraq, la Jordanie, le Liban, le territoire palestinien occupé, la République arabe syrienne et le Yémen). La plupart d'entre eux sont dans des situations de crise ou d'après-crise. Dans les pays à revenu intermédiaire comme l'Iraq, la coopération multilatérale dépend de plus en plus de l'établissement de mécanismes de cofinancement avec le gouvernement.

**Tableau 1. Montants perçus par les bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) relevant du bureau régional de l'OIT pour les Etats arabes, 2008-2013** <sup>1</sup>

Bénéficiaires	Montants nets perçus au titre de l'APD (millions de dollars E.-U.)					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Iraq	9 884	2 791	2 192	1 908	1 301	1 541
Jordanie	738	740	954	979	1 417	1 408
Liban	1 070	580	448	474	710	626
Territoire palestinien occupé	2 470	2 817	2 519	2 442	2 001	2 610
République arabe syrienne	157	208	135	335	1 672	3 627
Yémen	430	558	664	476	709	1 004

3. Ces dernières années, plus particulièrement dans le sillage du Printemps arabe, de nombreux pays de la région ont souffert d'instabilité politique, de troubles sociaux et de conflits, dont les effets sur le développement se font toujours sentir. Il ne fait aucun doute que ces événements trouvent leur origine dans les nombreuses difficultés économiques que connaissait la région et qu'ils en ont engendré de nouvelles, entraînant de profondes répercussions sur le marché du travail. Cette situation a modifié les attentes des mandants et, partant, donné une nouvelle orientation aux activités de coopération pour le développement de l'OIT.
4. Le Pacte mondial pour l'emploi et la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable de 2008, ainsi que la Décennie arabe de l'emploi (2010-2020), constituent le cadre d'intervention de l'OIT dans la région. La stratégie pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), lancée en 2011, définissait l'action commune à mener par l'OIT en réponse aux soulèvements dans le monde arabe. Elle a été révisée en 2013 pour tenir compte des priorités à moyen terme en matière de transition et de réforme <sup>2</sup>. Parmi les principaux domaines de coopération interrégionale figurent l'emploi

<sup>1</sup> Données fournies par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

<sup>2</sup> [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---exrel/documents/genericdocument/wcms\\_176850.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---exrel/documents/genericdocument/wcms_176850.pdf)

des jeunes, l'autonomisation des femmes, le dialogue social, la protection sociale et la migration.

5. La création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité figure parmi les huit domaines de première importance du programme et budget pour 2014-15. Conformément à ce dernier et compte tenu du caractère central de la question de l'emploi et du travail décent dans les soulèvements qu'a connus le monde arabe, l'emploi pour la stabilité et le développement socio-économique est également l'un des axes de travail visés par la stratégie pour la région MENA et l'un des principaux objectifs de l'OIT dans les Etats arabes.
6. L'absence de dialogue social est l'une des principales carences dont souffre la région, ce dont témoignaient avec force les revendications formulées par les mouvements de protestation. En outre, lorsque dialogue social il y a, il n'a pas véritablement pris une forme institutionnelle ni n'a été durablement maintenu. Bien que tous les pays aient ratifié les conventions de l'OIT relatives au dialogue social, à la liberté syndicale et à la négociation collective, ou du moins certaines d'entre elles, d'importantes lacunes subsistent dans leur mise en œuvre et le contrôle de leur application. Le BIT s'emploie donc à promouvoir le dialogue social en renforçant la capacité des organisations de travailleurs et d'employeurs à jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration de tout nouveau modèle de développement pour la région.
7. Face à l'ampleur de la crise syrienne et à ses conséquences humanitaires, les deux pays qui accueillent les réfugiés syriens (le Liban et la Jordanie) ont, de concert avec le système des Nations Unies, souligné combien il importait d'adopter une approche intégrée tenant compte de l'interdépendance entre aide humanitaire et aide au développement. L'attention portée par la communauté internationale à la crise syrienne n'a toutefois pas trouvé d'écho similaire en Syrie et chez ses voisins, où les partenaires de développement n'ont pas apporté le soutien escompté. L'OIT a élaboré sa propre stratégie en 2013 en vue d'atténuer les effets potentiellement négatifs de la crise des réfugiés syriens en Jordanie et au Liban. Cette stratégie est axée sur le développement et vise à renforcer la résilience et l'autonomie des réfugiés syriens et de leurs communautés d'accueil, tout en préservant la stabilité économique et sociale de ces deux pays.
8. La chute brutale affichée actuellement par les cours du pétrole plonge les pays de la région dans une dynamique budgétaire entièrement nouvelle. Les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe, qui n'ont toujours pas fait le choix d'une croissance portée davantage par le secteur privé, sont plus sensibles à toute baisse éventuelle des cours du pétrole, bien qu'ils disposent de réserves conséquentes. A moyen et long terme, cela pourrait inciter ces pays (notamment le Koweït et Oman) à élaborer plus rapidement des politiques industrielles et à accélérer le rythme des réformes du marché du travail. Pour les pays non exportateurs de pétrole qui ont mis en place d'onéreux systèmes de subvention, la baisse du prix du baril permet de réduire la facture en leur offrant l'occasion de réformer leur système de subventions. Plusieurs gouvernements de la région se sont déjà engagés dans cette voie, à commencer par la Jordanie qui a aboli toutes ses subventions aux combustibles fossiles en novembre 2012.

## II. Tendances en matière de coopération pour le développement dans la région, 2003-2014<sup>3</sup>

9. Pendant la période 2003-2014, le montant total des ressources extrabudgétaires approuvé pour les Etats arabes au titre de projets de coopération technique (approbations concernant la CTXB) s'est élevé à 75,96 millions de dollars E.-U. (voir le tableau 2).

**Tableau 2. Approbations et taux d'exécution concernant la coopération technique financée par des ressources extrabudgétaires (CTXB), 2003-2014** (en milliers de dollars E.-U.; n'est pas compris le Compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO))

Etats arabes	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Approbations	261	4 325	1 562	2 282	8 823	13 427	9 533	7 714	8 222	6 695	4 115	9 004
Taux d'exécution (%)	55,5	55,6	49,2	48,1	46,5	39,5	64,7	78,6	66,5	78,0	80,1	87,1

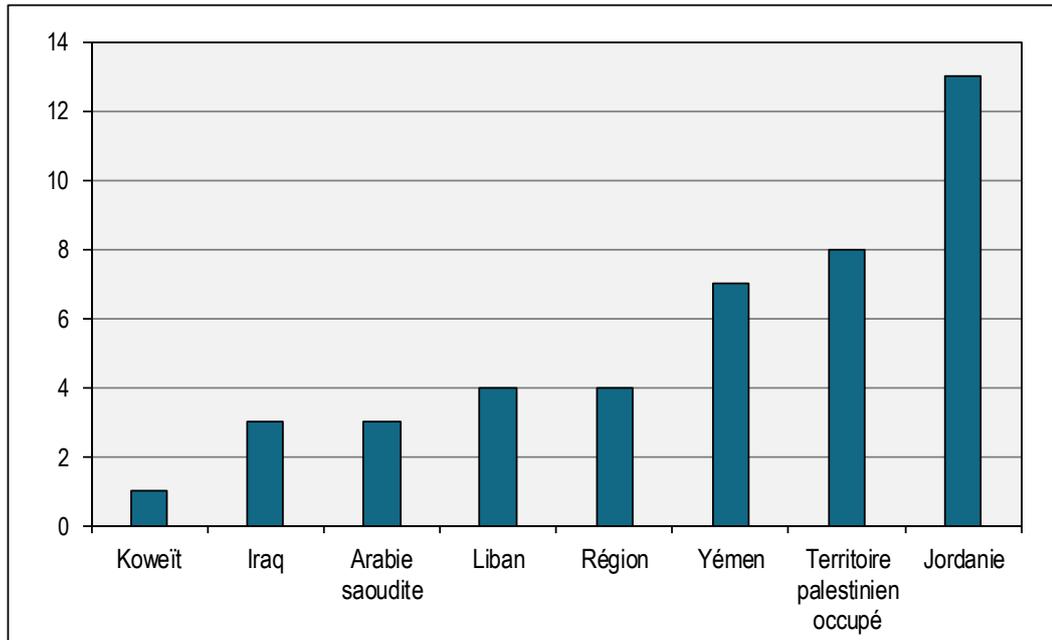
10. Entre 2003 et 2014, les dépenses totales au titre de projets de coopération pour le développement dans les Etats arabes ont atteint quelque 60 millions de dollars E.-U. Le montant annuel des dépenses au titre de la coopération technique financée par des ressources extrabudgétaires a presque été multiplié par cinq, passant de 1,6 million de dollars E.-U. en 2003 à plus de 6,9 millions en 2014, témoignant d'une augmentation constante de ce type de dépenses au cours des dix dernières années. Le taux d'exécution du Bureau régional pour les Etats arabes a lui aussi augmenté pendant cette période, passant de 55,5 pour cent en 2003 à 87,1 pour cent en 2014.
11. Sur les 44 unités administratives présentes sur le terrain, le Bureau régional pour les Etats arabes, qui a dépensé 15,14 millions de dollars E.-U. au cours de la période biennale 2012-13 au titre de la coopération technique financée par des ressources extrabudgétaires, occupe le septième rang en termes de volume de dépenses. Le Bureau a en outre géré 4 millions de dollars E.-U. supplémentaires provenant respectivement du Compte supplémentaire du budget ordinaire, du budget ordinaire pour la coopération technique et du budget ordinaire, afin de soutenir des activités de coopération pour le développement dans la région.
12. Les ressources extrabudgétaires destinées à la coopération pour le développement dans les Etats arabes provenaient de donateurs bilatéraux, de fonds fiduciaires directs, d'organes multilatéraux et du secteur privé. Les Etats-Unis se classent au premier rang parmi les partenaires de développement de la région, ayant contribué à hauteur d'environ 20 pour cent en moyenne du montant total des fonds pendant la période 2008-2014. Le système des Nations Unies, fonds d'affectation spéciale multidonateurs et programmes conjoints inclus, et la Commission européenne occupent les deuxième et troisième rangs, totalisant respectivement 19 pour cent et 13 pour cent des fonds. La liste des dix principaux partenaires de développement de l'OIT pour les Etats arabes sur la période 2008-2014 est donnée en annexe.
13. Bien que cela ne se soit pas traduit sur le plan financier, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont récemment commencé à jouer un rôle dans la région. Différents réseaux, ateliers et initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire ont été mis en place et présentés à Doha en 2014 pendant l'exposition régionale des Etats arabes pour le développement Sud-Sud des Nations Unies. L'emploi

<sup>3</sup> Les données relatives à l'année 2014 figurant dans le présent document doivent être considérées comme préliminaires.

des jeunes et les coopératives y figuraient en bonne place parmi les domaines d'action prometteurs.

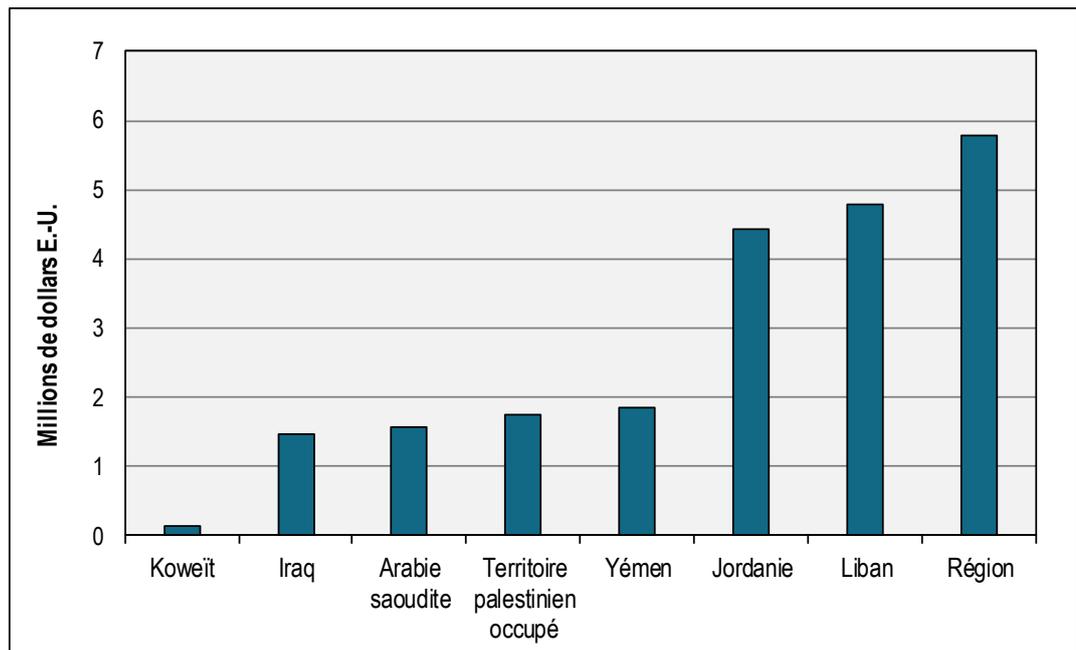
- 14.** Fin décembre 2014, le portefeuille de la coopération technique financée par des ressources extrabudgétaires se composait de 43 projets en cours d'exécution pour une valeur de 22,3 millions de dollars E.-U., soit un recul par rapport à la période 2012-13, où le portefeuille global de la coopération pour le développement s'élevait à environ 40,47 millions de dollars E.-U.<sup>4</sup>.

**Figure 1 a). Nombre de projets par pays et territoire en 2014**



<sup>4</sup> Le volume du portefeuille a fluctué du fait de la clôture de certains projets vers la fin de l'année. En 2014, le nombre de projets en cours d'exécution était de 47 pour un montant total de 35 246 091 dollars E.-U.

Figure 1 b). Volume du portefeuille CTXB par pays et territoire en 2014

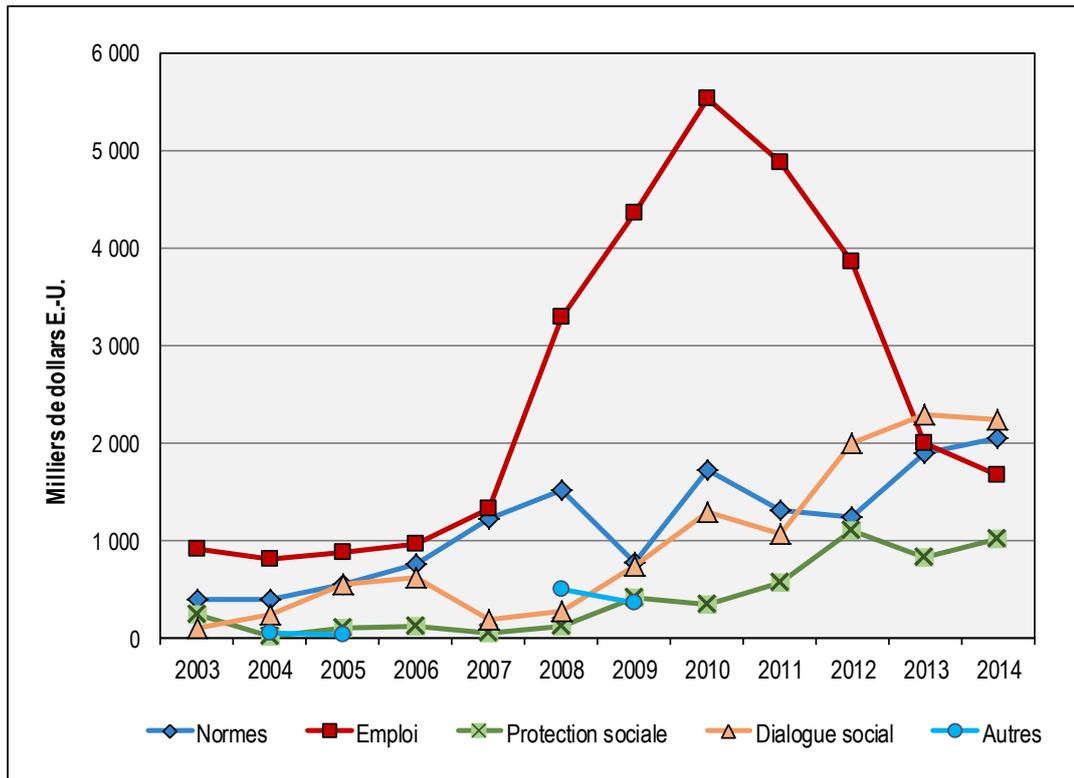


15. En ce qui concerne les quatre objectifs stratégiques, le montant des dépenses en 2014 est, pour chacun d'eux, supérieur à la valeur de référence de 2003 (voir la figure 2). Multipliées par 25 au cours de la période considérée, les dépenses au titre de l'objectif du dialogue social sont les plus élevées en 2014 et accusent la plus forte hausse, en particulier depuis 2010<sup>5</sup>. Les dépenses au titre de l'objectif des normes du travail arrivent en deuxième position en 2014 en termes de montant et ont été multipliées par six au cours de la période considérée. Elles ont suivi une tendance semblable à celle des dépenses au titre du dialogue social, à savoir une brusque augmentation entre 2012 et 2014. Les dépenses consacrées à l'objectif de l'emploi ont atteint un sommet en 2010<sup>6</sup>, mais ont ensuite diminué progressivement, se classant en troisième position en 2014 (1,8 fois leur valeur de 2003). Enfin, les dépenses au titre de la protection sociale occupent le quatrième rang en 2014 (montant multiplié par 4,5 par rapport à 2003).

<sup>5</sup> Cette augmentation est principalement due à une demande accrue de la part des mandants en faveur d'activités dans le domaine du dialogue social après le début des soulèvements dans le monde arabe et à la hausse consécutive des financements apportés par les partenaires de développement.

<sup>6</sup> Le pic de 2010 s'explique en grande partie par l'approbation de différents fonds des Nations Unies (fonds pour la réalisation des OMD et fonds d'affectation spéciale) au Liban, dans le territoire palestinien occupé et en Iraq, auxquels participait l'OIT.

Figure 2. Dépenses engagées au titre de la CTXB, par objectif stratégique, 2003-2014



### III. Résultats obtenus: Quelques exemples

16. Des programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD) complets sont actuellement mis en œuvre en Jordanie (2012-2015) et en Oman (2014-2016). Dans le cadre de son PPTD en Jordanie, le BIT travaille en coopération avec le gouvernement et les organisations de travailleurs et d'employeurs pour promouvoir de meilleures conditions de travail ainsi que les droits au travail, la sécurité sociale et l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes. Le PPTD mis en œuvre en Oman met l'accent sur l'intégration de la main-d'œuvre nationale dans l'économie (politique d'«omanisation»), ainsi que sur la protection sociale et le dialogue social. Dans le territoire palestinien occupé, les partenaires sociaux ont adopté un programme de promotion du travail décent pour 2013-2016, axé sur l'assistance technique dans les domaines de la gouvernance du marché du travail, de l'emploi et de la protection sociale. Le BIT appuie également la transition économique et politique au Yémen à l'aide d'un cadre de coopération articulé autour de la gouvernance du marché du travail, de la reprise économique, de l'augmentation du taux de main-d'œuvre féminine et de la protection sociale pour la période 2013-2015. De nouveaux PPTD pour Bahreïn et le Yémen pourraient être envisagés en 2015. Des cadres de coopération avec le Liban et le Qatar sont également en cours d'élaboration.

#### Promouvoir l'emploi décent, en particulier pour les jeunes

17. Soucieux de promouvoir l'emploi décent, en particulier pour les jeunes, le BIT a formé plus de 1 700 jeunes palestiniens dans le cadre de la phase pilote de son programme «Tout savoir sur l'entreprise» (KAB), afin de développer leur capacité d'entreprendre et de créer ainsi leur propre emploi. En août 2014, plus de 160 enseignants avaient été formés afin de mettre en œuvre le programme, dont 12 ont ensuite reçu une formation complémentaire et

occupent aujourd'hui des postes clés en qualité de facilitateurs nationaux. Vu le succès de cette phase pilote, les ministères du Travail, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé de nationaliser le programme, qui s'applique désormais à tous les centres de formation professionnelle, aux écoles spécialisées et aux écoles techniques supérieures.

18. En Jordanie, en collaboration avec la Fondation internationale pour la jeunesse, le BIT a mis en œuvre un projet pilote destiné à développer les systèmes d'apprentissage informel au sein des petites et moyennes entreprises du secteur de la réparation automobile, à Amman. Des apprentis âgés de 18 à 27 ans ont bénéficié de ce programme. La plupart ont trouvé un emploi et ont obtenu leur certification officielle. La délivrance de ces certificats facilitera la mobilité grâce à la reconnaissance nationale des compétences acquises, tant par les employeurs que par les institutions de formation.
19. Au Yémen, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le BIT a appuyé l'élaboration du Plan d'action national pour l'emploi des jeunes, qui a été approuvé par le Conseil des ministres en septembre 2013. Il a également soutenu le lancement du programme de formation Mubadara, à savoir le premier programme de formation à l'entrepreneuriat de niveau universitaire, mis en œuvre à titre expérimental dans huit universités du Yémen. Ce programme vise à doter les étudiants des compétences et des connaissances techniques clés du monde des affaires afin de leur permettre de créer une entreprise durable.

## **Améliorer les systèmes d'information sur le marché du travail**

20. Le BIT a apporté son concours au ministère des Affaires sociales et du Travail du Yémen afin de l'aider à réaliser sa première étude sur la population active en 2014. Un module spécial sur la migration de main-d'œuvre a aussi été ajouté à l'étude afin d'obtenir des informations sur certains aspects spécifiques de la situation du marché du travail pour les migrants. Dans le cadre de ce projet, le BIT a aidé le ministère à renforcer la capacité de ses fonctionnaires à analyser et diffuser les informations relatives au marché du travail.
21. Au Liban, le BIT fournit actuellement une assistance technique à l'Administration centrale de la statistique en vue de la réalisation de la première enquête libanaise sur la population active et les conditions de vie des ménages. Cette enquête a pour objectif global d'améliorer la quantité et la qualité des données statistiques et, plus particulièrement, de mieux appréhender les conséquences de la crise syrienne sur le Liban. L'enquête a débuté en septembre 2014 et se déroulera sur une période de vingt-quatre mois. Il s'agit de la plus vaste enquête réalisée auprès des ménages au Liban et de la première effectuée au niveau des sous-districts.
22. Le BIT aide les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe à améliorer les systèmes d'information sur le marché du travail et à concevoir des politiques actives du marché du travail susceptibles d'inciter les ressortissants nationaux à travailler dans le secteur privé.
23. En Arabie saoudite, le BIT apporte son aide au ministère du Travail pour lui permettre d'assurer la cohérence des politiques économiques, sociales et du travail avec l'objectif plus global de «saoudisation» du marché du travail. A cette fin, il a préparé une cartographie du pays recensant toutes les politiques existantes ou en cours d'élaboration dans les domaines économique, social et du travail. Le ministère du Travail a facilité la mise en œuvre de plusieurs recommandations clés issues du rapport et a notamment créé une commission interministérielle de haut niveau chargée d'examiner les effets sur l'emploi de toutes les politiques nationales pertinentes. Dans le cadre de ces travaux, le

BIT met actuellement au point un programme complet de renforcement des capacités à l'intention du ministère du Travail, touchant notamment à la politique salariale et au dialogue social. Il travaille également en étroite coopération avec le Fonds de développement des ressources humaines en vue de l'élaboration d'un système national de classification des professions.

## **Améliorer la protection sociale**

- 24.** Avec l'assistance technique du BIT, la Jordanie a franchi plusieurs étapes importantes en matière de sécurité sociale, comme la ratification de la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, et l'adoption d'une nouvelle loi sur la sécurité sociale en 2014. Cette nouvelle loi étend la sécurité sociale à l'ensemble des entreprises et institue une assurance-maternité (prévue auparavant en vertu d'une loi temporaire). Ses dispositions doivent par ailleurs permettre de garantir la viabilité financière à long terme du régime de retraite. Le BIT aide également l'institution de sécurité sociale jordanienne à mettre en place un système complet de sécurité sociale et à étendre la couverture de la sécurité sociale. Les travailleurs affiliés à la sécurité sociale sont ainsi passés de 36 pour cent en 2003 à 57 pour cent en 2012.
- 25.** Dans le territoire palestinien occupé, le BIT a apporté son aide à la création de la Commission tripartite nationale sur la sécurité sociale, présidée par le Premier ministre. La commission élaborera le premier système de sécurité sociale destiné aux travailleurs du secteur privé et à leurs familles, ainsi que la nouvelle loi sur la sécurité sociale fondée sur les normes internationales du travail et les meilleures pratiques. Le BIT a lancé une étude actuarielle qui évalue les divers scénarios possibles pour l'établissement d'un régime d'invalidité, de vieillesse et de survivants, d'un régime d'assurance de la maternité et d'un régime d'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles. Un consensus tripartite sur le cadre du nouveau système de sécurité sociale s'est dégagé en décembre 2013, et la version finale de la nouvelle loi sur la sécurité sociale, élaborée avec l'aide du BIT, devrait être finalisée et présentée au Conseil des ministres pour adoption au cours du premier semestre de 2015. De plus, le BIT contribue à la création d'une institution de sécurité sociale indépendante et régie par un conseil tripartite, qui sera chargée de la gestion et de la mise en œuvre du nouveau système national de sécurité sociale destiné aux travailleurs du secteur privé. Enfin, il fournit une assistance technique à l'Autorité palestinienne pour assurer la pérennité du régime de pension du secteur public.
- 26.** Avec l'assistance technique du BIT, le gouvernement de l'Arabie saoudite a officiellement adopté un régime d'assurance-chômage, la nouvelle législation étant entrée en vigueur en janvier 2014. Le nouveau régime prévoit des cotisations patronales et salariales d'un montant fixé à 1 pour cent du salaire de base pour financer des prestations d'assurance-chômage pendant une durée de six mois au maximum. Après Bahreïn, l'Arabie saoudite est le deuxième pays de la région à s'être doté d'un régime d'assurance-chômage fondé sur le principe de la solidarité et de la mutualisation des risques.
- 27.** En Oman, le BIT fournit une assistance technique pour la ratification de la convention n° 102 et étudie la faisabilité de l'établissement d'un régime d'assurance-chômage.
- 28.** En Jordanie, dans le territoire palestinien occupé et, depuis plus récemment, au Liban, le BIT appuie la mise en place graduelle d'un socle national de protection sociale. La Jordanie a introduit son socle national de protection sociale en 2012 et a par la suite créé un comité consultatif tripartite avec l'aide du BIT. Sur la base d'une évaluation financière, plusieurs options et moyens ont été proposés pour mettre progressivement ce socle en application en Jordanie.

29. Lors de son séminaire régional sur la protection sociale tenu dans les Etats arabes (mai 2014), le BIT a défini des stratégies nationales spécifiques en vue de l'extension de la protection sociale et de la création de socles nationaux de protection sociale. Le séminaire a donné lieu à une prise de conscience régionale de l'importance des politiques inclusives de protection sociale et du rôle joué par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en tant que partenaires au sein de la Coalition pour les socles de protection sociale. Dans le cadre du suivi du séminaire, le BIT travaillera en étroite coopération avec différents partenaires afin de concevoir, pour les pays arabes, une base de données de la sécurité sociale qui soit complète et harmonisée au plan régional.

### **Améliorer les normes internationales du travail en faveur des travailleurs migrants**

30. Dans ses efforts visant à promouvoir les normes internationales du travail, plus particulièrement en faveur des travailleurs migrants, en août 2014 le BIT a organisé la participation officielle de 63 usines – représentant plus de 95 pour cent de la main-d'œuvre du secteur de l'habillement – au programme Better Work de Jordanie. Avec son assistance, une convention collective historique a été signée dans ce secteur en 2013, ce qui assure une meilleure représentation à des dizaines de milliers de travailleurs migrants. En 2014, Better Work a créé le centre Al Hassan, premier centre de loisirs de ce type en Jordanie, destiné aux travailleurs migrants du secteur de l'habillement. Outre une salle informatique, une salle de gymnastique et des infrastructures sportives extérieures, ce centre propose également des cours de formation à l'encadrement pour les femmes, ainsi que des cours d'anglais et d'informatique et fournit des conseils juridiques et des services d'appui aux syndicats.
31. Au Liban, le BIT s'emploie à promouvoir les droits des travailleuses domestiques migrantes et joue un rôle de premier plan en aidant le gouvernement sur plusieurs questions stratégiques et juridiques relatives aux droits et aux conditions de travail de ces femmes: application d'un contrat-type, réglementation des agences de placement privées, promotion du droit d'organisation pour les travailleurs domestiques.
32. En Jordanie, le BIT collabore avec la Commission nationale sur l'égalité salariale à la conception d'une campagne nationale de sensibilisation ciblant les décideurs et les chefs communautaires dans le but de promouvoir l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. Pour mieux évaluer l'écart salarial entre hommes et femmes sur le marché du travail dans ce pays, il a mené une étude sur les écarts de salaires entre hommes et femmes dans l'enseignement privé. Cette initiative découle des conclusions d'un examen juridique complet effectué en 2013 avec l'appui technique du BIT, qui recommandait d'amender la législation afin de promouvoir l'égalité de rémunération pour tous les travailleurs, conformément à la convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951, de l'OIT.

### **Lutter contre le travail des enfants**

33. En 2013, avec le concours du BIT, le Liban a lancé son premier plan d'action tripartite national visant à éliminer les pires formes de travail des enfants d'ici à 2016. Outre l'assistance technique qu'il fournit pour la mise en œuvre du plan d'action national, le BIT appuie la réalisation d'une étude nationale sur le travail des enfants au Liban en 2014-15.
34. En Jordanie, le Bureau apporte une assistance technique pour la mise en œuvre à l'échelle du pays du cadre national de lutte contre le travail des enfants, lancé en 2011. Ce cadre établit le dispositif législatif et les mécanismes de coordination entre les ministères

compétents et vise notamment à améliorer le système de soumission à la justice des cas de travail des enfants et à créer une base de données du travail des enfants.

35. Au Yémen, en collaboration avec l'Organisation centrale de la statistique, le BIT a réalisé sa première enquête nationale sur le travail des enfants en 2010. Il en est ressorti que, sur les 7,7 millions d'enfants dans la tranche d'âge considérée, 1,6 million d'entre eux travaillent. Compte tenu de ce chiffre inquiétant, le Bureau apporte un appui à des programmes de prévention et de réadaptation à l'intention des enfants qui travaillent et, pour ce faire, s'emploie à renforcer les capacités des partenaires tripartites et à placer le travail des enfants au cœur des activités des organismes des Nations Unies.

### **Promouvoir le dialogue social**

36. Dans le but de promouvoir le dialogue social et le tripartisme à l'échelon régional, le BIT a lancé un programme de formation juridique et socio-économique qui vise à renforcer la capacité des organisations de travailleurs de participer efficacement aux discussions stratégiques et de représenter les intérêts et les droits des travailleurs.
37. Au Liban, en Oman, dans le territoire palestinien occupé, en Jordanie, au Yémen et en Arabie saoudite, le BIT met également en œuvre un projet régional destiné à développer les capacités des organisations d'employeurs des pays arabes en matière d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Renforcer la capacité des chambres de commerce et d'industrie à élaborer des politiques nationales proactives et à contribuer efficacement aux processus de prise de décisions devrait permettre d'instaurer un environnement favorable à la croissance d'entreprises durables.

### **Répondre à la crise des réfugiés syriens**

38. Les Syriens constituent la plus grande population de réfugiés au Liban et en Jordanie, à savoir près de 1,2 million au Liban et plus de 600 000 en Jordanie, enregistrés ou en attente d'enregistrement (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, chiffres actualisés en janvier 2015). Les activités que le BIT met en œuvre en faveur des réfugiés et des communautés qui les accueillent sont centrées sur le développement et ont pour objectif global de préserver la stabilité économique et sociale. A cette fin, le Bureau s'emploie dans ces deux pays à faciliter l'élaboration de politiques de création d'emplois, à promouvoir des moyens de subsistance et des possibilités génératrices de revenus dans les populations accueillant des réfugiés syriens et à lutter contre les pires formes de travail des enfants et les formes de travail inacceptables.
39. En Jordanie, le BIT met l'accent sur des interventions au niveau local afin de stimuler la création d'emplois et la croissance des entreprises, plus particulièrement dans les communautés qui accueillent des réfugiés syriens dans les gouvernorats septentrionaux d'Irbid et de Mafraq. Il facilite également l'analyse participative des chaînes de valeur au sein des communautés d'accueil des réfugiés syriens en vue de l'élaboration de programmes d'action participatifs visant à soutenir les moyens de subsistance de ces communautés. Par ailleurs, en collaboration avec le gouvernement jordanien et le Faf Institute for Applied International Studies, au premier semestre de 2015 le Bureau publiera sa première évaluation complète des effets que l'afflux de réfugiés syriens a eus sur le marché du travail en Jordanie.
40. Au Liban, les activités du BIT visent essentiellement à accroître la résilience des producteurs (producteurs individuels ou groupes de producteurs) et des travailleurs touchés par la crise des réfugiés syriens dans les régions rurales du nord du pays. Pour ce faire, le

Bureau contribue à la création d'emplois de meilleure qualité dans le secteur de l'agriculture et les autres secteurs connexes et appuie notamment le renforcement des chaînes de valeur pour améliorer la production et les liens avec le marché.

41. Pour lutter contre les pires formes de travail des enfants et les formes de travail inacceptables, le BIT s'emploie dans ces deux pays à faciliter l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et à renforcer les capacités et la coordination institutionnelles. En Jordanie, il a effectué deux évaluations rapides du secteur de l'agriculture et de l'économie informelle urbaine dans les communautés d'accueil et apporte son assistance en vue de la création d'un sous-comité technique sur le travail des enfants syriens sous les auspices de la Commission nationale sur le travail des enfants. Au Liban, en partenariat avec l'UNICEF et Save The Children, le Bureau a mené une étude sur les enfants des rues qui travaillent, pour la plupart des réfugiés syriens, et a lancé le plan d'action national visant à éliminer les pires formes de travail des enfants.

#### IV. Perspectives

42. Le cadre d'action global et les priorités de l'OIT dans les Etats arabes s'articulent autour de la promotion d'un dialogue social participatif et inclusif, de l'amélioration de la protection sociale et du renforcement des mécanismes de protection en faveur des travailleurs vulnérables, en particulier les femmes, les travailleurs migrants et les travailleurs domestiques, ainsi que les personnes handicapées. L'Organisation s'emploie aussi à promouvoir des politiques de l'emploi fondées sur des données probantes et des programmes actifs du marché du travail, en ciblant de façon plus novatrice les jeunes, l'entrepreneuriat et le développement des compétences. S'appuyant sur son Agenda du travail décent et sa structure tripartite, elle continue de promouvoir une croissance économique durable et inclusive fondée sur l'emploi.
43. L'instabilité politique généralisée dans la région n'est pas propice à l'élaboration de politiques durables. Par ailleurs, les difficultés d'accès à des pays et territoires tels que l'Iraq, le territoire palestinien occupé, la République arabe syrienne et le Yémen entravent la bonne mise en œuvre des programmes de l'OIT.
44. Par le passé, les financements alloués à des projets axés sur l'emploi dans des pays en crise comme le Liban et l'Iraq provenaient essentiellement de fonds d'affectation spéciale multidonateurs en faveur de la reprise socio-économique. Représentant 30 pour cent de l'ensemble des fonds approuvés pour la région, le système des Nations Unies a été le principal donateur au cours de la période 2007-2012. La clôture progressive de ces fonds a conduit à une réduction de la part des Nations Unies, qui est passée de 50 pour cent entre 2007 et 2009 à moins de 10 pour cent les années suivantes. L'établissement de nouveaux fonds d'affectation spéciale multidonateurs fait l'objet de discussions, plus particulièrement dans le cadre d'une réponse régionale à la crise des réfugiés syriens.
45. L'échange de connaissances, la gestion axée sur les résultats et une meilleure communication pour garantir la visibilité des activités de l'OIT sur le terrain restent des enjeux majeurs, comme cela a été souligné dans les évaluations de projets et les rapports d'examen des PPTD. Gérer de grands portefeuilles de coopération pour le développement dans des pays où l'OIT ne dispose pas d'un bureau est une difficulté supplémentaire. Afin de régler ces problèmes, des systèmes de suivi de plus en plus rigoureux de tous les projets gérés par le Bureau régional pour les Etats arabes sont mis en place afin de garantir la réalisation de cibles spécifiques. Le Bureau régional pour les Etats arabes s'attache aussi à promouvoir une approche plus pragmatique de la coopération pour le développement, en recourant à des mécanismes de suivi et d'évaluation plus efficaces pour superviser le cycle de gestion des projets et inventorier les bonnes pratiques et les enseignements à tirer.

46. La crise des réfugiés syriens et ses ramifications tant à l'intérieur de la République arabe syrienne que dans les pays voisins ont incité les partenaires de développement à se consacrer en priorité à l'aide humanitaire cruellement nécessaire. Récemment, toutefois, les deux pays d'accueil (Liban et Jordanie) et le système des Nations Unies ont commencé à se tourner davantage vers une approche intégrée pour répondre à la crise, montrant à quel point l'aide humanitaire et l'aide au développement sont étroitement liées. Dans ce contexte, à la fin de 2014, les Nations Unies ont lancé un Plan régional pour les réfugiés et la résilience 2015-16, qui tient compte des aspects de développement comme des aspects humanitaires. Il devrait en résulter une demande accrue ainsi que des possibilités, pour l'OIT, de fournir une assistance en matière de création d'emplois et de moyens de subsistance, d'amélioration des conditions de travail et d'élimination des pires formes de travail des enfants. Les interventions mises en œuvre devront être appuyées par des conseils stratégiques fondés sur des données fiables et des activités de recherche empirique afin de favoriser la résilience économique.
47. A plus long terme, compte tenu de la situation de plus en plus instable en Iraq, au Liban, en République arabe syrienne, au Yémen et dans le territoire palestinien occupé (en particulier au regard de la dernière crise humanitaire à Gaza), le BIT s'emploiera à améliorer sa préparation et sa capacité à œuvrer dans des situations de grande urgence. Dans le cadre de sa stratégie axée sur le développement, il continuera de promouvoir la résilience dans les situations d'urgence et de crise par la promotion du travail décent et du développement économique local durable, tout en accordant davantage d'importance aux services d'emploi d'urgence, aux programmes à forte intensité d'emploi et aux programmes «travail contre rémunération», et encadrera la mise en place de socles de protection sociale dans les communautés d'accueil touchées par la crise (allocations familiales et prestations en espèces, par exemple).
48. Le BIT va également renforcer sa capacité, au niveau régional, de répondre aux besoins aigus des Etats arabes dans les domaines de l'inspection et de l'administration du travail. Il s'attachera aussi à répondre aux demandes des Etats du Golfe s'agissant d'assurer la cohérence des politiques – en particulier les politiques industrielles, les politiques de l'emploi et les politiques relatives aux migrations de main-d'œuvre, qui sont étroitement liées –, demandes qui devraient augmenter vu la chute récente des cours du pétrole. Le BIT continuera aussi de répondre aux difficultés auxquelles sont confrontés tant les travailleurs migrants que les Etats membres du Conseil de coopération du Golfe. A cet effet, il s'emploiera à réduire les coûts associés à la mobilité de la main-d'œuvre, à prévenir les abus dans le cadre du recrutement des travailleurs, à protéger les droits des travailleurs et à améliorer la réglementation et le contrôle des agences de placement et de recrutement privées. Toutes ces activités pourraient fournir un cadre aux pays concernés pour les inciter à mettre en place des modalités de recrutement plus efficaces et plus équitables pour les travailleurs migrants.
49. Comme prévu par la stratégie de coopération pour le développement de l'OIT pour 2015-2017, une stratégie de mobilisation de ressources pour les Etats arabes est actuellement élaborée en vue de soutenir les efforts régionaux déployés pour répondre aux crises qui secouent la région et répondre aux demandes formulées par les mandants dans les différents pays. La stratégie poursuit un double objectif: d'une part, diversifier les ressources grâce à des partenariats renforcés avec des acteurs de développement plus nombreux et plus divers; d'autre part, renforcer les capacités internes et mettre en place des mécanismes de mobilisation de ressources. Pour atteindre le premier objectif, il s'agira par exemple d'étudier les possibilités de nouer des partenariats avec le secteur privé et des fondations, en particulier celles qui sont basées dans la région ou y maintiennent une présence solide (par exemple les fondations des pays du Golfe), de s'intéresser à la coopération Sud-Sud et de conclure des accords de partenariats public-privé, conformément à la politique et aux principes directeurs arrêtés par l'OIT à cet égard.

50. Le BIT continuera de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires des Nations Unies pour garantir la cohérence à l'échelle du système dans son ensemble, plus particulièrement en ce qui concerne le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), les cadres stratégiques des Nations Unies, le Fonds de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, et les cadres des Nations Unies liés à la crise (comme le Plan régional pour les réfugiés et la résilience). En 2015, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2015-2017 consacré à la Jordanie (qui remplace le troisième PNUAD) sera mis en œuvre, de même que les trois cadres stratégiques des Nations Unies pour le Koweït, Bahreïn et l'Arabie saoudite, qui doivent être finalisés et approuvés. Par ailleurs, le Plan régional pour les réfugiés et la résilience, ainsi que le Plan national jordanien de résilience et le Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban pour 2015-16 ont été lancés fin 2014 et seront mis en œuvre à compter de 2015 (en fonction de la disponibilité des fonds). L'OIT participe et continuera de participer activement à tous ces mécanismes, qui offrent des possibilités supplémentaires d'élargir la coopération pour le développement. Elle poursuivra aussi sa participation active aux consultations régionales et nationales relatives au programme pour l'après-2015, notamment au processus conduit par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en vue d'aider la Ligue des Etats arabes à formuler un éclairage arabe sur le programme de développement pour l'après-2015. A cet égard, le BIT a rédigé récemment un document sur le volet emploi et travail décent figurant dans le projet d'objectif de développement durable n° 8 relatif à la croissance inclusive et au travail décent, qui sera intégré dans le rapport sur le développement durable dans la région arabe (*Arab Sustainable Development Report*).

### **Projet de décision**

51. *Le Conseil d'administration prie le Bureau d'élargir son programme de coopération pour le développement dans les Etats arabes et d'élaborer une stratégie régionale de mobilisation de ressources, conformément à la stratégie de coopération pour le développement de l'OIT 2015-2017 (qui doit être révisée en novembre 2015).*



## Annexe

**Les dix principaux partenaires de développement de l'OIT pour les Etats arabes, 2008-2014**  
(approbations concernant la coopération technique financée par des ressources extrabudgétaires en milliers de dollars E.-U.)

<b>Partenaires de développement</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Total</b>
Organismes et institutions du système des Nations Unies	1 215	7 579	582	1 331	134	719	817	<b>12 429</b>
Etats-Unis	3 158	–	4 088	3 078	1 000	–	995	<b>12 319</b>
Commission européenne	–	–	486	2 122	–	–	4 789	<b>7 396</b>
Suisse	–	–	972	983	2 249	500	–	<b>4 703</b>
Financement national du développement	1 050	–	121	294	2 388	505	169	<b>4 527</b>
Canada	2 159	889	575	–	204	176	284	<b>4 286</b>
Italie	3 786	–	–	–	–	–	–	<b>3 786</b>
Koweït	–	–	500	–	–	1 000	500	<b>2 000</b>
Partenariats public-privé	221	300	134	265	120	394	269	<b>1 703</b>
Norvège	–	–	–	–	–	822	814	<b>1 635</b>